POUR LES ATTAKAPAS.—Le vapeur [illegible] A. M'Dowell, partira pour le port de sus. vendredi, 7 du courant, à midi, prenant du fret et des passagers pour Franklin, Pattersonville, baie de Berwick, Bayou Bœuf, Centreville, Franklin, la Nouvelle Ibérie, St Martinville et tous les points intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue Bienville.
☞ Il débarquera du fret et des passagers le long de la côte aux taux ordinaires des paquebots. 1mai

Paquebot de la Cote et de Lafourche.—Le bateau à vapeur neuf ELISKA, capt J. G. Landry, fait régulièrement, comme paquebot hebdomadaire, les voyages entre la Nouvelle-Orléans, la côte et Bayou Lafourche, partant de la Nlle-Orléans tous les Jeudis, à 8 heures, opérant son retour de Thibodeauxville les SAMEDIS à 10 heures du matin et partant de Donaldsonville tous les DIMANCHES à sept heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à BEAUD & LANDRY. 6av

Arrangement d'Ete. Le bateau à vapeur BELLE CREOLE, capt. John M. Scott, pour la côte, Donaldsonville, Plaquemines, Baton-Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou Sara, fera deux voyages par semaine, partant de la Nouvelle-Orléans tous les Dimanches et tous les Mercredis, à [illegible] A. M. et du Bayou Sara tous les Lundis et Vendredis à la même heure.
N. B.—La BELLE CREOLE, tous les Vendredis, [illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à P. A. CHAUMOMIER, [illegible] rue de la Vieille Levée, près Conti. 12 mai

POUR LA BALISE et tous les points intermédiaires.—Le vapeur ST LEON, cap. J. Martin, naviguera pendant la saison, faisant deux voyages par semaine, partant de la Nouvelle-Orléans pour la Balise les samedis à 10 heures, et opérant son retour les lundis matins, et pour Pointe à la Hache les mercredis à 10 heures, et opérant son retour le jeudi suivant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. LARUE & Co, 71, Vieille Levée.

PAQUEBOT DE LAFOURCHE.—Le vapeur ST LANDRY, capitaine A. Dugas, partira de la Nouvelle-Orléans pour la Côte et Lafourche, tous les [illegible] à 10 heures du matin. A son retour, il partira de Thibodeauxville tous les dimanches et Donaldsonville tous les lundis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. MORRISON & Co, 12 nov—6m

POUR MANDEVILLE, MADISONVILLE ET COVINGTON. Le bateau à vapeur neuf et solide PUTNAM, capt Gilbert Bine, partira du bout du Chemin à coulisses au Lac [illegible] tous les mardis et jeudis à l'arrivée des chars de neuf heures et demie du matin, et le samedi après l'arrivée des chars d'une heure P. M. A son retour il partira de Covington tous les lundis, mercredis et vendredis à 7 heures du matin. Pour de plus amples informations, s'adresser à CH DUFOUR, 11, Conti

POUR NEW-YORK—Le paquebot EDGAR, cap. Smith, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à J. W. STANTON & Co. Encoignure Magasins et Lafayette

POUR BOSTON—Le brick SUTTON, capitaine Perkins, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à LEVI H. GALE. 93, Commune

POUR BOSTON—La barque AVOLA, capitaine Whitemore, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord, vis à vis l'hôtel [illegible] ou à JOHN O. WOODRUFF & Co, 60, rue du Camp

POUR NEW-YORK—Dans peu de jours—Le navire AUBURN, capt. N. P. [illegible] Pour balance de fret ou pour passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à J. W. STANTON, coin Magasins et Lafayette. 3av

POUR BOSTON.—Le navire DALMATIA, capitaine Smith, partira sous peu. Pour passage s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune

POUR BOSTON.—Le navire ST PETERSBURG, cap. Howes, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune

POUR ANVERS—Le navire HART, cap. Earl, partira incessamment. Pour le fret ou passage, s'adresser à bord, ou à JENKINS & TIGLER, 95, rue Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire EMPEROR, capitaine Brown, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à F. PERREE, rue Bienville, ou à L. H. GALE, 93, Commune

POUR HAMBOURG.—Le navire J. COOPER, capitaine Varney, partira sous peu. Pour passage s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune

POUR LE HAVRE.—Passage seulement.—Le navire français JULIUS CESAR, partira immédiatement. S'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER, 95, Commune.

POUR MARSEILLES.—Le brick J. BALCH, capt Wright, ayant partie de son chargement engagé, partira [illegible]. Pour reste de fret et passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à JENKINS & TIGLER, rue Commune.

POUR LA HAVANE.—(Par Etat) Partira positivement le jeudi, six du courant, le paquebot régulier TSTREET, capt. J. McConnell, ayant tout chargement engagé, prendra passage seulement, ayant de bonnes accommodations, [illegible] s'adresser à bord, ou [illegible] rue Jefferson, ou à G. JORDA, No 9, rue Front Levee

POUR LE HAVRE—Le navire ANCONA, capt. Nason, partira sous peu. Pour le fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER, 95, Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire ROBERT PARKER, capt. Parsons, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER, 95, Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire [illegible], capt Pike, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER, 95, Commune.

POUR NANTES—Passage seulement.—La barque CAROLINA, capitaine [illegible], partira immédiatement, s'adresser au capitaine à bord, ou à JENKINS & TIGLER, 95, Commune.

POUR LE HAVRE—Passage seulement.—Le navire de première classe BRUNSWICK, capitaine Pemberton, partira pour le susdit port le 10 mai. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à PIERRE POUTZ, 33 rue de la Douane

POUR CORK—La barque SARRA, capt McManus, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à L. H GALE, 93, Commune

POUR CORK—La barque SWAN, capt. Ward, partira sous peu. Pour passage s'adresser à L. H GALE, 93, Commune

POUR BELFAST—La barque ISABELLA, capitaine Kelly, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à L. H GALE, 93, Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire ELI WHITNEY, cap Dyer, partira sous peu. Pour passage s'adresser à bord ou à L. H. GALE, 93, Commune

POUR HAMBOURG.—Le navire STATESMAN, capitaine Levensaeler, partira incessamment. Pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE.—Le CHESHIRE, capt Hitchcock, partira sous peu. Pour passage s'adresser à L. H GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire PERSIAN, capitaine Robbins, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE.—Le barque TAGLIONI, capitaine Rogers, partira sous peu; a fret de 300 barils farine ou pour passage s'adresser à L. H GALE, 93, Commune

POUR LE HAVRE.—Le beau navire MAY FLOWER, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H GALE, 93, rue de la Commune

Chapellerie Parisienne. A. MARCHAL, 40, rue de Chartres, REÇOIT par le Talma, du Havre, un grand assortiment de Chapeaux qu'il offre à vendre à des prix très réduits:
chapeaux paille marine, bords doubles; do gris et noirs; forme mode Brandi; marins, bords souples; montagnes; bambou Italie, forme Brididi et flambardas; suisse bambou, forme Brididi et flambardas; pour cadets, blancs, gris et noirs; Rat musqué de Meunier; Castor gris do; Castor superfin de Pinaud; soie velours extra do; gris rat grands bords, Vatouki; Tyroliens Pinaud.
Tous ces chapeaux sortent des maisons ci-dessus désignées, et ont été fabriqués avec un soin tout particulier.
PANAMAS: Un grand choix de cet article à vendre en gros et en détail. Aussi un grand assortiment de casquettes flambards, cannes, parapluies, cravaches, &c. &c. 13 mars

AU MAGASIN DE GRANDE VARIÉTÉ: TATOUT Frères, rue de Chartres, No. 161, Encoignure Toulouse. REÇOIVENT par les navires Solon, Taglioni et Ancona, du Havre, un assortiment de marchandises nouvelles pour la saison: 2 caisses cordonnet en pelotes assorti de No.; do bourses de soie et de coton; do boîtes à poudre avec houpes en cygne; do mouchoirs de poche blancs avec et sans dentelle; do mouchoirs couleur imprimés; do ombrelles diverses qualités; do éventails fins et ordinaires assortis; do galons français assortis de 1 à 24; do brosses à dents, qualités diverses; do à barbe assorties de No.; do boutons de nacre de toutes grandeurs; do démêloirs corne, buffle et façon buffle; do anneaux cuivre à moustiq., divers No.; do poudre fine parfumerie, 2 do couverts en batto, 1 do capsules de toutes marques, 1 do cassé diverses qualités, 2 do papier à lettres français assortis, 3 do vaisseaux sur bois 1ère qualité, 1 do cuirs vernis pour cordonniers, 50 livres soie noire et couleur, à coudre.
Ils reçoivent aussi de New-York:—45 caisses éventails chinois, 30 do bas et chaussettes qualités diverses, 75 boîtes savon pour toilette, 10 caisses encre noire et bleue 1ère qualité, 10 barriques cirages divers modèles, 5 caisses baleines pour corsets, 140 grosses cartes à jouer françaises, espagnoles et américaines, 5 caisses papier foolscap, 150 boîtes poudre en boules rondes, [illegible] poudre de riz pour toilette, 5 caisses épingles assorties de No.
Ils ont constamment en magasin un grand assortiment de marchandises françaises, anglaises, allemandes et américaines, qu'ils offrent à vendre à très bas prix. TATOUT Frères, Rue de Chartres, No 161, encoignure Toulouse.

TATOUT Frères, IMPORTEURS [illegible] d'une grande variété de marchandises de fantaisie et bonneterie, françaises, anglaises, allemandes et américaines, &c., &c., No. 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse. 30 av

CIGARES de la Havane—[illegible] de toutes qualités, à vendre par B VALLS, 20 avril [illegible] Commune

TABAC de la Havane—40 balles [illegible] à vendre par B VALLS, [illegible] Commune

CAFE DE LA HAVANE—[illegible] sacs, à vendre par B VALLS, 96, Commune

[illegible] DE LA HAVANE—[illegible] à vendre par B VALLS, 96, Commune

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS. Jeudi, 6 mai 1847. Bénéfice de Mme Casini. La [illegible] de: ANNE DE BOULEN, Grand opéra en 3 actes, 6 tableaux, musique de Donizetti. Précédé par LA MEUNIERE DE MARLY, Vaudeville en 1 acte. ☞ On commencera à 6 heures 3/4.

Grand Oratorio de David. A l'Eglise du Révd. M. Clapp. LUNDI, 10 mai, à 7 heures 1/2,—au bénéfice de la Société de musique sacrée de la Nouvelle-Orléans, de M. Curto, chef d'orchestre et de M. Mueller, organiste. Madame Fleury-Jolly et M. Dufresne ont bien voulu prêter leur concours. Billets $1—A vendre chez MM. Hyde & Goodrich, E. A. Tyler, B. M. Norman; dépôt de Morgan, Hebert et à la porte le soir du concert. 6mai—4f

THEATRE ST CHARLES.—Signor Blitz. Lundi soir, 3 mai et chaque soir cette semaine, Signor BLITZ, fera une série de tours d'adresse, il agira particulièrement sur des objets appartenant à la société. Dans une scène de ventriloquisme, il imitera le cri de l'enfant, la voix du vieillard et du jeune homme, le chant des oiseaux, le bourdonnement des insectes, &c. &c. Ires Loges et parquets 50 cents; 2mes et 3mes loges 25 cents; personnes de couleur libres, 50 cents; galerie 25 cents,—les portes sont ouvertes à 7 heures 1/4, on commence à 8 heures. Le bureau des billets est ouvert tous les jours, de 10 heures du matin à 3 du soir. On peut y arrêter des sièges. ☞ Il donne des leçons de ventriloquisme, et vend une grande variété d'instruments pour faire des tours d'adresse. 3mai

SALLE DE BAL DU RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN, Encoignure Moreau et Champs-Elysees, 3me Municipalité. LES propriétaires préviennent respectueusement leurs amis et le public en général, que cette salle est ouverte pour la saison. Il y aura un Grand Bal Paré et Masqué, tous les Mercredis et Dimanches. Et tous les Mardis, Jeudis et Samedis, pour les Quarteronnes, jusqu'à nouvel ordre. Les personnes qui visiteront ces bals peuvent être assurées que l'ordre le plus rigide sera maintenu, et qu'il y aura une police en force pour cela. Entrée aux bals.—Cavaliers $1, gratis pour les Dames. Un superbe orchestre a été engagé, et il y aura un excellent restaurant et une buvette bien garnie. 2av N HALE, Directeur.

GRANDE EXHIBITION. UNE superbe Galerie de Tableaux originaux des grands maîtres, est maintenant ouverte à la Salle de Bal St Louis, tous les jours, depuis 8 heures du matin jusqu'à la nuit. La salle sera éclairée au gaz toutes les belles soirées jusqu'à 10 heures. On trouvera au même endroit, ainsi comme étant une exhibition séparée, la fameuse statue, Venus de Medicis, par l'immortel Canova, &c. &c. Cette collection se compose en grande partie de tableaux des musées particuliers des plus riches familles d'Italie (musées qui pour la plupart sont renommés depuis un siècle), et apportés dans ce pays dans le but de fonder en Amérique une galerie des beaux-arts. Parmi ces tableaux, se trouve la célèbre peinture, par Michel Angelo Bonaroti, représentant le comte Ugolin et ses quatre fils en prison, qui y moururent de faim. Cette peinture seule, vaut le prix d'entrée. Cette collection est sans contredit la plus nombreuse, la plus riche et la plus intéressante que l'on ait vue dans ce pays-ci, résultat que devaient nécessairement produire les moyens que l'on a employés pour la réunir. Toutes les écoles y sont représentées, depuis celle qui a précédé l'invention des tableaux à l'huile, jusqu'aux chefs-d'œuvres les plus récents des Raphaël, des Titien, des Corrège, des Claude, des Rubens, des Murillo, des Salvador Rosa, des Carlo Dolce, des Vandick, &c. &c. &c. Nous passerions les bornes d'un avis, si nous voulions donner une idée des beautés que renferme cette collection qui est estimée surtout des connaisseurs. Il faut la voir pour s'en faire une idée; aussi avons-nous fixé à 50 cts. seulement le prix d'entrée. Une seule personne pourra obtenir un billet d'entrée pour tout le temps que la galerie sera ouverte, pour $2. 13mars

MARCHANDISES SECHES AU COMPTANT. NORTH & BROTHERS, Rue des Magasins, encoignure Commune, Nlle-Orléans. Marchands de Lainages américains, Couvertures, Flanelles, Cotons écrus et blancs, et d'Indiennes américaines de toutes descriptions—Importeurs directs de Soieries françaises, de Bas allemands et anglais, de Toiles et généralement de toute espèce de marchandises importées et d'un débit courant.

COTON Lowell pour nègres 4/4 et 7/8, do croisé 4/4, 7/8 et 3/4, do. patapsco 3/4 et 7/8, idem des moulins du Canal 3/4, idem Kentucky, linseys et kerseys de l'Alabama pour nègres, jeans et linseys du Kentucky, linseys à carreaux, Waterloo plaids, plaids du pénitentiaire de Maryland, dito Peacedale, Lowell blanc dito, idem en couleur, et de la Floride, jeans de Glasgow, Washington plaids et jeans, coton écru d'Appleton 4/4 et 7/8, idem de Hope Mills, Granite, Massachusetts, Oneida, Passaic, Gladding, Great Fall, tous de 4/4. Tremond 7/8, Spindfield 7/8, Dwight 7/8, et sans marques, coton à chemises, blanchie, de Bay State 4/4, idem de Pittsfield, de Hamilton 7/8, coton à draps, blanchie, de Hamilton 6/4 et 12/4, idem écrue de Watham 6/4, idem Lawrence, Appleton, Hamilton, et sans marques, toutes dimensions; flanelle canton de Hamilton, blanche et écrue, flanelle différentes couleurs de Salisbury, idem gaze, idem Welch, diapré oeil de perdrix, idem Huckaback, Ecossaise et Russe, idem coton; toile damassée 6/4, 7/4, 8/4 et 10/4, toile d'Irlande, linon, bretagne, créas, platille, cravates jaconat à carreaux, soie noire, idem italienne, idem croisée, idem à coudre, idem couleurs; mouchoirs de poche à bordures blanches; mouchoirs Verona idem à portraits, idem bleus et Romal clairs, idem coton bleu, véritables Bandanas, idem Barcelone, foulards en coton, mouchoirs madras, batiste et autres; châles coton Prussiens, Rob Roy, Waffles, &c.; nappes et serviettes à raies rouges, nappes en fil écrues, idem en coton, parapluies, coton, gingham, et soie; bonnets de laine pour femmes, et une variété d'autres; idem pour enfans; gants cachemires et autres; chemises de peau et caleçons, chemises à devant de toile et autres; galons en fil et en coton lacets, silésie en couleur, batiste noire et autres, satin jeans blanc, jeans blancs, idem bleu et écru, velours noir bombazet noir, rouge, vert et bleu, bombazine noire, flanelle, étoffes à carreaux de la Caroline, chambray gambroon, cotonnade log cabin nouveau style; denim d'York, de Hamilton et de Chester; jeans mélangés, chaussettes anglaises allemandes, françaises; idem grises pour domestiques; bas en coton diverses couleurs pour femmes, idem cachemire; idem pour enfans; épingles et aiguilles; boutons diverses sortes, pour habits, chemises, &c.; agrafes, coton à marquer, bretelles en gomme élastique, idem en coton, barège vert; coton blanchi de York Mill, burlaps, osnaburg, fil, nankin bleu, gingas à marelles, gingham d'Earlston idem noir et blanc; couvertures vertes, bleues et rouges pour capote; couvertures américaines de 3 points, idem françaises, idem Duffil, roses, idem anglaises, 10, 11, 12 et 13/4 pour lits; idem pour lit d'enfans; drap pilote bleu, drap peau du lion; étoffes à gilets, piqué impérial; fil à coudre de Marshal, noir et gris, idem différentes couleurs, idem de Taylor et Alexander, idem en couleurs assorties; mousseline suisse [illegible] idem rayée et à carreaux, mull et book mousseline, idem de batiste et jaconat, bandes et entre-deux; dentelles, bobinet noire et blanche; valenciennes, bégar et fil, mousseline suisse à rideaux, jaconat rubanté et à carreaux; voiles dentelles noire; satinet bleu et noir, idem mélangé et noir; jeans du Kentucky; casimir imprimé, drap bleu, noir et vert, gris et vert bouteille pour voitures, idem gris à carreaux; satinet; toile damassée, dimity à meubles, batiste; brin brun à carreaux et blancs de 25 yardes, gingas 3/4 et 7/8 à tabliers; étoffes à carreaux pour meubles; batiste noire, velours soie, et un grand assortiment de CALICOTS, comprenant une variété de 150 à 200 différens goûts.

AUSSI—En debarquement: Un grand assortiment de MARCHANDISES SECHES FRANÇAISES, choisies expressément par l'un des associés à Paris, consistant principalement en: Indiennes françaises d'un genre entièrement nouveau, indiennes à meubles, bleues, fauves et rouges, idem damassées, mouchoirs madras nouveaux dessins, idem Paillacat, Napolitaine, à petits dessins, parasols pour dames, idem soie 26, 28, 30 et 32 pouces, mousseline de laine nouveau goût, cachemire d'Ecosse, article nouveau et riche, mitaines en laine et en soie, mouchoirs de cou pour dames, cachemire et mousseline de laine pour dames, cravates de fantaisie 7/8 et 3/4 pour hommes, écharpes noires et à dessins, et idem nouveauté, pour hommes, shalls cachemire imprimé 3/4, 4/4, 6/4 et 8/4 écossais, soierie de Pékin unie, noire, ondée et rayée, gants de chevreau pour dames et hommes, idem en castor, mouchoirs de soie, foulards &c.—un grand assortiment de bas noirs et blancs, cachemires noirs, crêpes noirs, barège noir et vert, poult-de-soie noir, uni, ondé et à raies, demi-bas bleus en coton, bas en coton pour femmes et enfans, bas blancs, bretelles en gomme élastique, nouvel article—un très grand assortiment de broderies &c. &c., telles que mouchoirs, bandes à poignet, bonnets d'enfans, bandes en mousseline brodée, dentelle noire et blanche, entredeux et bandes, le tout d'un nouveau goût, gingham à carreaux, bonnets en soie pour enfans, casimir nouveau goût, à pantalons, mouchoirs batiste-fil, divers genres, toile à draps française, mérinos couleurs assorties, flanelle gaze et croisée, cotonnades à pantalons, nouvel article, gants à filets, couvertures en mérinos, mouchoirs fil, en couleur, pour hommes, shalls mérinos à deuil, shalls thibet 5/4 et 6/4, gants soie noire pour femmes et hommes, un grand assortiment de rubans taffetas et satin des Nos. 1 à 12, bordures à rideau, cachemire d'Ecosse noir uni 4/4 et 5/4, galons fil, de 1 à 12, anneaux à rideau, fil noir pour tailleur, des bronzés et argentés, boutons soie pour habits et paletots, idem nacre et os, boutons en os à cinq trous; fil français patenté, peignes à toilette fil à coudre divers couleurs, frange soie noire satin noire blanc, shalls coton 4/4 et 5/4; mousseline de laine noire, 4/4 et 5/8. 1er oct

Chapeaux Paille. J. LEVOIS, 58, rue de Chartres, OFFRE à vendre, en débarquement des navires Waldron, Viola et Narraganset, du Havre: 27 caisses chapeaux de paille, consistant en Chapeaux paille bords doubles pour hommes, do do do do gris do, do do do do noirs do. Chapeaux paille bords simples pour hommes, do do do do gris do, do do do do noirs do. Chapeaux paille d'Italie pour cadets et enfants, Chapeaux paille suisse pour hommes et enfants, Chapeaux paille, nouveautés pour femmes, do do Toscan pour femmes et fillettes. Capelines paille d'Italie pour fillettes.
AUSSI: Une caisse bretelles tricot coton blanc, Une do bas coton écru pour femmes, Une do chaussettes fil pour hommes, Une do gants et mitaines fil d'Ecosse, Une do éventails riches, Une do bourses coton et mis métalliques, Une do peignes corne et buffle.

SALAISONS DE MARSEILLE—100 caisses assorties, à vendre par LOREILHE & CO., 13 mars Encoignure Royale & Douane.

BOUCHONS—25 balles bouchons, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 16 mars—6f No 90, rue St-Louis.

CAFE HAVANE—250 sacs fin vert, vendre par L. CANTIN, 48, Gravier. 16mars

CIGARES Havane—100 milliers, marques de choix, à vendre par L. CANTIN, 48, Gravier. 16mars

SALPETRE—50 barillets salpêtre raffiné, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, rue des Magasins. 5mars

DAME-JEANNES—1,000 dame-jeannes françaises, de 5 gallons, en débarquement du navire Talma, du Havre, à vendre par L CANTIN, 48, rue Gravier. 5mars

PORTER en bouteilles, pintes et quarts, de Barclay Perkins & Co, de Londres, en magasin et à vendre par VANCE & LEPPER, 94, rue Bienville. 13 av

VIN DE MALAGA—50 quarts barriques Malaga [illegible] à vendre par J F BERCIER & Co, 54, Vieille Levée

[illegible]

REMEDES.

AU GRAND DEPOT DU SUD, No. 59, rue Poydras, se trouvent en vente les articles ci-après désignés réputés par les effets satisfaisants qu'ils produisent, à savoir:

La Panacea dite "Langley's Great Western Indian Panacea," garantie pouvoir guérir tous les cas d'asthme, de dispepsie, d'indigestion, de constipation, &c. et les maux provenant de la bile.—Le Liniment et Baume de la Chine, de Hays, guérissant radicalement les hémorroïdes, internes ou externes.—L'Extrait de Salsepareille de Sands & Comstock, contre tous les maux provenant de l'impureté du sang, du trop grand usage du mercure, etc.—Le Liniment et Elixir de Hewes contre les rhumatismes, la contraction des nerfs et des muscles, les tumeurs, &c.—Le Baume de Cerises sauvages de Wistard et le Sirop d'Œillets du Dr Bartholomew contre la pulmonie, les affections aux foies, les rhumes, les points de côté, le crachement de sang. Tous ceux qui s'en servent éprouvent les bienfaits de ces remèdes qui, sur cent cas produisent quatre-vingt-dix guérisons—Que l'on s'adresse au No 59, rue Poydras et l'on aura la conviction de l'efficacité de ces remèdes.—Liqueur de Lucine et de Junon, contre l'impuissance, la stérilité, les fleurs blanches et les pertes excessives.—Les Pilules de Vanbambert contre les maladies des femmes, remède souverain du Dr. Stephens contre la migraine.—Le soulagement des femmes enceintes—La Teinture Indienne pour les cheveux, garantie pouvoir donner aux cheveux une couleur brillante chataine ou noire.—Le Remède du Dr. Spohn pour les maux de tête nerveux ou bilieux.—Le Baume de Colombie, d'Oldridge, non-seulement propre à faire repousser les cheveux, mais aussi à leur donner du brillant et à guérir la teigne, &c.—La Potion de Green contre les fièvres et frissons, produisant son effet sans le secours d'aucune autre médecine.—Un poli nouvellement composé avec lequel on donne un noir luisant aux poêles et aux tuyaux, ainsi qu'aux voitures; cette couleur se conserve inaltérable pendant toute une année. L'Huile acoustique du Dr. McNair, guérissant radicalement la surdité et tous les maux d'oreilles. Cette huile rendu l'ouïe à des personnes qui étaient attaquées de surdité depuis dix, quinze et [illegible] ans.—L'Huile de Noix pour la barbe, supérieure à tout ce dont on fait usage pour se raser.—L'Eau de Cologne de Saunder, et Extrait d'Eau de Floride—Savon à barbe, de toute qualité, et parfumerie en grand assortiment, à des prix à la convenance de tout le monde.

Tous ces articles sont vendus avec la garantie de plaire à ceux qui en achèteront. On les trouve au magasin dit "THE ORIGINAL AND GENUINE MAGICAL PAIN EXTRACTOR DE COMSTOCK, No. 59, rue Poydras.

☞ Le VERITABLE REMEDE MAGIQUE guérit les cas de brûlures, les érésypèles, le tic douloureux, les plaies chroniques, les ulcères et toutes les maladies de la peau. Souvenez-vous que le véritable Remède Magique se trouve en vente au No 59, rue Poydras. (On en délivrera gratis aux ecclésiastiques.)

GRANDE DECOUVERTE.—Remède contre la gonorrhée du Dr. Connet.—Cette mixture ne contient aucune substance malfaisante; loin de là, elle est plus convenable à la constitution qu'aucun autre remède, dont on fait ordinairement usage pour les maladies vénériennes. En vente seulement au No 59, rue Poydras, où l'on remboursera l'argent si l'on n'en est pas satisfait. 15 déc—6m

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co, Dépôt chez Bertrand & [illegible], Encoignure Royale et Bienville.
☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves; et sans vouloir attacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à la rejeter... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique. 19 nov.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Conseil de la Municipalite No Un. Séance du 19 avril 1847. RESOLU que le Maire est invité à faire publier et à donner avis légaux, dans les gazettes de cette ville, de l'intention de ce Conseil de procéder à l'ouverture des rues suivantes, savoir: La rue Villeré, à partir de la rue du Bayou jusqu'à l'Esplanade. La rue Derbigny, à partir de la rue du Bayou jusqu'à la rue de l'Esplanade. La rue Prieur, à partir de la rue d'Orléans jusqu'à la rue St Louis. La rue Rotnan, à partir de la rue d'Orléans jusqu'à la Promenade Carondelet. (Signé) Js. GENOIS, Recorder. Approuvé le 22 avril 1847. (Signé) A. D. CROSSMAN, Maire. Pour copie conforme. A. MAZUREAU, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS. EN conséquence de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser que dans non moins de deux jours ni plus de trente jours, à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la Municipalité No Un agira sur la demande dont il est fait mention dans la résolution ci-dessus, le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle-Orléans. 26av A. D. CROSSMAN, Maire.

Mairie de la Nlle-Orléans, **CONSEIL DE LA MUNICIPALITE NO UN.** RESOLU que des propositions cachetées seront reçues jusqu'au second lundi de mai 1847, pour la fourniture de 100,000 pieds de bois de pin pour être employés à la construction et aux réparations des wharfs de cette municipalité, savoir: 40,000 pieds de 40 à 45 pieds de long et de 10 à 12 pouces d'épaisseur. 25,000 pieds de 50 pieds de long et de 10 à 12 pouces d'épaisseur. 35,000 pieds de 60 à 75 pieds de long et de 10 à 12 pouces d'épaisseur. Le tout devra être livré dans tout le mois de juillet prochain. Payable en billets à 6 mois, portant intérêt à raison de six pour cent par an à dater du jour de la livraison. Signé JOS. GENOIS, Recorder. Approuvé le 23 avril 1847. (Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Mairie de la Nlle-Orleans, **CONSEIL DE LA MUNICIPALITE NO UN.** RESOLU que l'époque fixée pour la réception des propositions cachetées pour le pavage de la rue de la Levée en pierres carrées, est et demeure renvoyée au troisième lundi de mai prochain, les termes des propositions devant être de tant sur le crédit proposé l'année dernière, c'est-à-dire en billets de cette municipalité payables à dix ans de date; les intérêts payables semi-annuellement à raison de six pour cent l'an; ou payables comptant selon que le Conseil le jugera convenable quand il agira sur ces propositions. Le contracteur devra commencer le pavage en face de la Place d'Armes, il pavera un îlet en descendant vers la rue de l'Esplanade, et un îlet en remontant vers la rue du Canal alternativement. Signé JOS. GENOIS, Recorder. Approuvé le 23 avril 1847. (Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Conseil de la Municipalité No Un. RESOLU que des propositions cachetées seront reçues par ce Conseil jusqu'au second lundi de mai prochain pour la construction d'un pont sur le Canal Carondelet, en face de la rue Marais, d'après le plan de celui qui se trouve en face de la rue Claiborne, à l'exception de la petite maison qui se trouve sur ledit pont. Signé JOS. GENOIS, Recorder. Approuvé le 23 avril 1847. (Signé) A. D. CROSSMAN, maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Conseil de la Municipalité No Un. RESOLU que des propositions cachetées seront reçues par ce Conseil jusqu'au second lundi de mai 1847, pour la fouille du canal Girod, savoir: Sept pieds de profondeur à partir de la surface du terrain le plus bas, 25 pieds de large en haut et quinze pieds en bas; conditions comptant, aussitôt que le travail sera achevé à partir de la rue Claiborne jusqu'au bout du Canal au Bayou St Jean. Le travail devra être achevé dans tout le mois de juillet, et le contracteur paiera une amende de 25 piastres par jour après le 31 juillet jusqu'à ce que ledit travail soit achevé, laquelle amende sera déduite du prix du contrat. Signé JOS. GENOIS, Recorder. Approuvé le 22 avril 1847. (Signé) A. D CROSSMAN, maire.

AVIS—Le soussigné ayant établi une maison d'agence, se chargera de la gestion de tous biens-immobiliers pour compte de propriétaires absents ou non résidents, et acceptera à cet effet les pouvoirs des clients qui s'adresseront à lui. A. MICHOUD, 1dec—1an Bureau 142, coin Ursulines et Levée

VICTOR ROUMAGE ayant entièrement abandonné le commerce d'importations, se livre exclusivement à la gestion de tous biens immobiliers, pour compte de propriétaires absents ou non résidents en ville. Il acceptera les pouvoirs de ceux qui s'adresseront à lui. Il se recommande à ses amis. Rue St-Louis, 87. Nouvelle Orléans, le 19 janvier 1847. 19jan 1an

CERISES A L'EAU DE VIE—400 caisses des marques Chauvet, Clermont, Motelay, Champion, à vendre par LOREILHE & CO. 22 mars Encoignure Royale & Douane

PIERRE A FUSILS—3 barils à vendre à bas prix pour clore une consignation, par H DE GOER & RIFFLARD. 3mars

SUCRE Raffiné de Boston—250 caisses à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, rue Gravier. 17av

MAQUEREAUX—300 barils du Sud, No 3. 100 do N. 3. do 200 1/4 et 8mes, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 17av

EN débarquement du Corea, de Belfast, et à vendre par les soussignés: Un bel assortiment de ginga bleu et de fantaisie, drillings écrus et imprimés, en fil; étoffes à pantalons et autres articles en fil, convenables pour la saison prochaine. McDOWELL & PECK, 98, Douane. 15mars

ETOFFES A MOUSTIQUAIRES—En fil et en coton.—Les soussignés offrent à vendre 10 caisses brin en coton blanc 8/4, à moustiquaire, 5 bales brin en fil dito, 10 caisses brin en fil et à carreaux, dito, assorti en qualités, à vendre par McDOWELL & CO. 98, Douane. 15 mars

DROGUES—300 colis soufre, couperose, alun, salpêtre, sel d'epsom, etc en barils, barillets, etc à vendre par ROBERTS & HALL, 75, rue des Magasins. 19av

SAVON au parfum—100 boîtes variées anglais, français, prusse, etc, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 19av

TRUFFES—96 boîtes et demi-boîtes truffes du Perigord, à vendre par J F BERCIER, 54, Vieille-Levée. 26mars

VINS en caisses de Bordeaux—1,800 caisses vin rouge, importés par les navires Swiss Boy et Amerika, à vendre par J F BERCIER, 54, Vieille Levée. 26mars

CONSERVES ALIMENTAIRES. 200 boîtes et demi boîtes Truffes du Perigord,—150 boîtes, demi et quarts de boîtes Pâtés truffés—200 demi boîtes Cèpes à l'huile, 200 boîtes Cèpes à l'huile, 250 demi boîtes petits Pois, 100 boîtes Bouillons gras, 3000 boîtes et demi boîtes Sardines à l'huile, 300 quart de boîtes, do do do. En magasin, et à vendre par CH. DUFOUR, 11, Conti. 6av

VIEUX WHISKEY. 100 Barils "old reserved whiskey," 30 barils vieux Monongahela, 10 do vieux Bourbon. En magasin et à vendre par CHS. DUFOUR, 11, Conti. 5 avril

VIEUX VINS EN CAISSES. 100 Caisses Ladine, Margaux et Gruau Larose, 30 caisses Chambertin, 30 do Hermitage blanc, 45 do vieux Sauterne 1832. En magasin et à vendre par CHS. DUFOUR, 11, Conti. 6 avril

COUTILS FRANÇAIS—10 balles coutil dernièrement reçues, à vendre par CHS. DUFOUR, 11, Conti. 6 avril

VIN rouge en barriques—150 barriques vin rouge, diverses qualités; 30 barils vin rouge Medoc, en magasin, et à vendre par CH. DUFOUR, 11, Conti

VIN blanc—60 barils vin blanc Sauterne, qualité supérieure, en magasin, et à vendre par CH. DUFOUR, 11, Conti

SUCRE—94 caisses blanc, jaune et brun, de la Havane, en débarquement [illegible], à vendre par L. CANTIN, 48, Gravier

TABAC HAVANE—270 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par L. CANTIN, 48, Gravier.

[illegible]

Agence de la Compagnie d'Assurance [illegible] Nouvelle Orléans, 7 novembre 1846. L'ANNEE fiscale de cette institution a terminé le 4 du mois dernier et les Directeurs ont déclaré un dividende de trente-deux et demi pour cent sur le montant des primes [illegible] pendant l'année et de plus un dividende de six pour cent comptant sur le script. La Compagnie existe depuis cinq années et a donné les dividendes suivants:

Le 4 octobre	1842	35 pour cent
"	1843	34 "
"	1844	36 "
"	1845	00 "

En l'année 1845 aucun dividende n'a eu lieu en conséquence du grand incendie de New York. Et le 4 octobre 1846, 32 1/2 pour cent. On ne peut assurer contre l'incendie ailleurs qu'à cette agence. Les Directeurs ont résolu de ne faire aucun dividende de profits avant que le chiffre des gains ait atteint un million de piastres. Le script et l'avoir en main pour faire face aux pertes s'élevaient à [illegible] le 4 du mois dernier, auquel on peut ajouter $100,000 de prime payée depuis cet époque. Cette somme est considérée comme suffisante pour faire face à toutes pertes. Cette agence continue à assurer contre les risques du feu, de rivière et de la mer. L. MATTHEWS, Agent. Encoignure des rues Camp et Douane

Assurances contre les risques de mer, de rivieres et du feu. LES soussignés agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances Protection et Ætna, d'Hartford (Connecticut) prennent des assurances contre les risques de mer, de rivieres et de feu, aux termes les plus favorables. Toutes les pertes que peuvent éprouver les compagnies sus-nommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaie courante des banques de la Nouvelle-Orléans. ☞ Le bureau est au No. 47, rue du Camp. W. R. FOSDICK, G. C. LAWRASON, Agents. 14 sept—1an.

GARTHWAITE, PAYAN & Co. No. 10, rue du Canal, (Paulding's Row) entre les rues de la Vieille Levée et Chartres. Manufacture No. 228, Broad-Street, Newark, N. J. EN outre de leur vaste stock de LINGES FAITS, viennent de recevoir par les navires Edgar, Memphis, Tenessee et Alantic, l'assortiment de LINGES D'AUTOMNE ci-après décrit, qu'ils offrent à vendre pour du COMPTANT seulement, ou l'équivalent, à des prix excessivement bas:
ARTICLES POUR LES HABITANTS:—Kersey, Lindsey et Mixture triple et laine, paletots, gilets à manche, larges et pantalons à la matelotte, couvertures bleues, blanches, grises, vertes et bleu fell, paletots, surtouts, habits-sacs, noirs, gris mélangé et satinet à carreaux; gilets de dessous noir-mélangé [illegible]; chemises en flanelle croisée unie, rouge à matelotte; chemises en hickory et étoffes rayées; chemises en coton écru et blanc, en ginga bleu, et en calicot; bas épais tricotés à la campagne; 18 caisses brodequins Russett, faits expressément pour l'usage des habitants.
ARTICLES POUR LA VILLE ET LES MARCHANDS DE LA CÔTE—Habits d'une coupe distinguée, paletots, sacs, tout-aller, habits de bureau et d'affaires, habits et lévites à la Pinot, lévites [illegible], habits à la comte d'Orsay, de spectacle et de bal.
ETOFFES—Draps français, anglais, allemands, Belges, et américains, noirs, verts, bruns, bleus, bronze, et bleu-noir; à l'épreuve de l'eau, poils de chèvre, Cambié et Joinville.
PANTALONS—En chevreau noir, casimir à côtes, casimir uni et de fantaisie, noir uni, satinet à côtes et fantaisie, en étoffes à carreaux et tweed mélange, en cotonnade de fantaisie et log-cabin.
GILETS DE DESSOUS—De style, collets droits, collets à rouleau, croisée, et collets à rouleau, et à la Robespierre; en casimir noir, en velours noir et fantaisie et en cachemire noir, à dessins et de fantaisie.
Les habitans et marchands sont invités à venir examiner notre stock de marchandises avant de faire leurs emplettes. GARTHWAITE, PAYAN & Co.

F & J LACOSTE, 103, rue royale, PREVIENNENT les marchands et le public en général, que leur sieur F Lacoste se disposant à partir pour l'Europe, ils vendront bon marché tous les articles suivants, composant leur stock: Coutils blanc et couleur; mérinos 5/4 Paturle Lupin; Piqué blanc pour gilets; do soie et satin do; Mousseline imprimée pour robe, grande nouveauté; Mousseline laine noire, casimir léger; Cols brodés, mousseline et garnie dentelle, nouveauté; Mouchoirs batiste fil uni, à ourlet, rivière, imprimés; do couleur et brodés, garnis dentelles, très riche; Cravates jaconats et mousseline imprimée; Cravates taffetas et satin, voilette blanche, noire; Corsets toutes qualités; gants fil d'Ecosse et soie; Soieries noire et serge pour tailleurs; Dentelles noire et blanche; Bandes indéplissables; bas soie noire; Bas coton blanc, écru et couleur; Chaussettes fil de lin, écru et blanc, do coton pour hommes et enfants; Bretelles coton blanc, fil d'Ecosse et soie extra riche; do diverses pour enfants; Caleçons pour bains; Rubans de fil assortis de numéros; boutons de nacre et mercerie diverses; Eau de Cologne véritable de J M Farina; do des meilleurs parfumeurs de Paris, crème de Perse, pommades fine et superfine; huile, extrait d'odeur, savon ordinaire, fin et superfin, boîtes assorties pour toilette, poudres, etc. etc. 5 avril

MARCHANDISES SECHES, TAPIS, STORES, RIDEAUX, &c. &c. NOUS appelons l'attention du public sur notre assortiment d'étoffes à rideaux en mousseline, &c. de qualités et prix divers, depuis les broches bon marché, jusqu'aux dessins les plus nouveaux et les plus riches. Aussi—Tissus soie et coton 10/4, coton do, glands, cordonnets, attaches, passementeries, bordures, &c.
Stores transparents. Nous tenons en magasin cet article, au-dessous des prix les plus bas payés jusqu'à ce jour, de $2 à $30 la paire, avec tous les accessoires nécessaires à leur installation.
Tapis. Notre stock est considérable; la saison s'avance, et nous sommes décidés à le vendre au prix coûtant d'importation. Cet article mérite toute l'attention des marchands et acheteurs.
Nattes, Toiles cirées. 300 rouleaux 4/4, 5/4 et 6/4 Nattes de Canton, unies et à carreaux; de fort belles toiles cirées, de 3 à 24 pieds de large.
Marchandises de Fil. Toiles pour familles, pur fil et d'un bon user; do à draps; nappes damassées; linge de table, serviettes; tapis de tables et de pianos, courte pointe. Aussi: Un grand assortiment de marchandises sèches de fantaisie, offert de confiance aux marchands de la ville et de la campagne, et aux familles, à très bas prix. DAMERON, THOMPSON & Co, 26, rue de Chartres, et 27 Douane. 17mars

A VENDRE. 14 demi-pipes vieux cognac Maglory. 20 quarts do do do. 30 do do cognac 1805, qualité très supérieure. 10 huitièmes do do do. 5 demi pipes cognac de preuve Pinet Castillon, Co. 10 quarts do do do do. 26 barriques vin rouge, qualité supérieure 1834. 18 do do do do do 1841. 20 do do do do do 1842. 20 do do do St Julien, Médoc. 4 do do do Fronsac 1re côte. 25 tierçons vin blanc Haut Sauterne, qual. supér. 25 do do Haut Barsac do. 25 do do Sauterne do. 20 do do Barsac do. 100 caisses vin rouge pour familles. 50 do prunes en pots, par J & J TARDOS, 15, Conti. 3mars

VINS. REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné: 100 barriques vin rouge Montferrand. 100 do do St Julien. 50 do do St Emilion. 25 do do St Julien Médoc vieux pour famille. 25 1/2 do do do do. 25 1/2 do vin blanc Haut Sauterne. 100 caisses do do supérieur. 200 do eau fleur d'oranger. 30 do vermut. 50 paniers huile d'olive Plaignol et Possel. 10 barils vinaigre français. 100,000 bouchons ordinaires. 10,000 do superfins veloutés. 10,000 do pour damejeannes. 40 barriques vin de Marseille, Bergasse. 50 caisses prunes à l'eau de vie. 10 barils vieux Cognac de 1824, à vendre par DUBUCH P. 77, St Louis, entre Royale & Bourbon. 1avr

VENTE AU PRIX COUTANT. LOISON & SILVESTRE, Maintenant au No 67, rue de Chartres, près la rue Bienville, vendront à leurs prix coûtant, la balance des marchandises sauvées pendant l'incendie de la rue de Chartres, du 25 du mois dernier: Sacs et paletots en Alpaca et Croton; Sacs et paletots en bombazine et camblet; Sacs en tweed d'été très léger; Redingotes et habits en mérinos fin, nouveaux; Paletots et sacs en mérinos anglais bon marché; Paletots sacs en fil à carreaux; Pantalons gingas fil et Mérinos; Chemises couleur et blanches; 4 caisses chemises peau et caleçons coton, écru, et blancs, qualités très légères pour l'été; 30 douzaines chemises soie et caleçons; Bretelles, gants et foulards; Cravattes jaconats, taffetas et satin; Mérinos français en pièces; Coutil blanc et écru; Draps en pièces; Satins noirs pour pantalons. AUSSI: Un bel assortiment d'habillemens d'enfans modes nouvelles. ☞ Les personnes désirant acheter en gros ou en détail sont priées de vouloir bien venir voir ces marchandises comme elles doivent être positivement vendues. 5 avril

Portraits au Daguerreotype. Galerie et Magasin d'appareils, Encoignure de la rue du Camp et du Canal. LES Citoyens et les Etrangers sont invités à venir visiter un genre de Portrait nouveau et perfectionné. Sur un examen critique, ces portraits se recommandront au patronage du public mieux que nous ne saurions le faire par des phrases dans un journal. Ils sont garantis ne jamais s'effacer. Les matériaux que nous employons ont été choisis par nous avec un soin tout particulier et sont de qualités supérieures. La Chambre Obscure est garnie de Lentilles Achromatiques des plus coûteuses, importées aux Etats-Unis, de la plus grande justesse et de la plus grande célérité à fixer l'image sur la plaque. La difficulté éprouvée jusqu'ici en reproduisant les portraits d'enfans et les groupes de famille est vaincue; quelques secondes seulement de pose suffisant à reproduire l'image. Nous avons en main un splendide assortiment de médaillons et d'épingles (tous d'or et du travail le plus fini) manufacturés expressément pour des portraits au Daguerréotype. Nous sommes préparés à fournir aux Artistes en Daguerréotype, et ce, aux prix de New-York, des appareils et accessoires en gros et en détail, boîtes de moyennes grandeurs et plaques (de qualité supérieure) à $3 la douzaine. Tous autres matériaux à des prix réduits, dans la même proportion. Nous donnerons une attention immédiate à tous ordres qui contiendront le prix des objets demandés, et nous nous empresserons de les embarquer pour tous ports des Etats-Unis ou de l'Etranger. Nous retirerons tous connaissemens et nous effectuerons toutes Assurances si nous en étions requis. E. WHITE & Co. Nouvelle-Orléans. 6 oc—1 an

DE FOREST & Co. Marchands-commissionnaires en gros, et agents pour la vente de Marchandises manufacturées à l'Est, No. 20, rue de la Douane. 1er déc

F. T. BOURNOS, Chirurgien-Dentiste, rue Conti No. 25. Tient son cabinet ouvert de [illegible] jusqu'à six heures du soir. 17 mars

A vendre à des prix modérés les articles suivants et convenables pour le marché mexicain: 300 galons cerise; 60 caisses absinthe. 40 caisses kirsch; 20 do curaçao grand et petit modèle. 20 do de marasquin; 20 do Dantzick. 20 do eau verte. 100 paniers anisette, superfine et fine. 300 gal. anisette, superfine, fine et ordinaire. B PETITPAIN. 46, Gravier, entre Condé et Vieille-Levée. 24 av

EN débarquement du navire [illegible], venant de Marseille, et à vendre par le soussigné: [illegible]

Sirop Indien Végétal de Richard. [illegible] contre toutes les affections de la poitrine telles que, Asthmes, catarrhes chroniques, crachement de sang, Epilepsie, rhumes, pleurésie, maladies de foie, perte d'appétit, &c. L'inventeur de ce sirop en a préparé un autre qu'il offre avec assurance comme un remède infaillible contre la dyssenterie, sous les formes même les plus violentes. On pourrait publier d'innombrables certificats pour justifier les vertus attribuées au Sirop végétal indien, mais on s'est contenté de citer quelques personnes bien connues dans cette ville. Se vend à la Nouvelle-Orléans: Pharmacie Chabanec, coin Royale et Hôpital; — Pinac, coin Orléans et Dauphine; — Sickles & Co, 24, rue des Magasins; — Brebier, enc. Jackson et Levée, à Lafayette. A la Mobile: — Spouler, coin Dauphine et Joaquin. Prix: $1 la bouteille, ou $5 les 6 bouteilles.

Nouvelle Orléans, 6 juillet 1846. M. Richard.—J'ai souvent fait usage dans ma famille de votre sirop pour la guérison des maladies de poitrine, et je n'ai eu qu'à m'en louer. Je n'hésite pas à le recommander dans le cas de phthisie, toux, asthme, &c, dans la persuasion qu'on ne peut qu'en éprouver du soulagement. A. BARBEY.

M. Richard.—Je souffrais d'une violente dyssenterie depuis plusieurs mois, sans qu'aucun remède eût pu l'arrêter, lorsque je fis usage de votre sirop, d'après les instructions qui l'accompagnent. Je n'avais pas consommé la seconde bouteille que ma guérison était complète. Nlle-Orléans, 12 janvier 1847. C. GREEN, Au coin des rues Commerce et Lafayette.

Mobile, 15 octobre 1846. Je certifie avoir employé le Sirop végétal de Richard, contre la dyssenterie et les maladies de poitrine, avec succès, dans l'hôpital de cette ville. E. H. KELLEY, D. M.

Je certifie que le syrop de M. Richard habitant de cette ville, a guéri radicalement et en très peu de temps ma femme, d'une dyssenterie qui menaçait de lui être fatale, et qui avait résisté à tous les remèdes employés précédemment. Mobile, 2 décembre 1844. J B GAUTHERIN.

Bartholome Lopez, residente de la ciudad de Mobila, en el Estado de Alabama, certifica: Que habiendo hecho uso del Cirope Vegetal de M. Richard, en varios de mi familia, y particularmente en los niños, ha sentido el mejor efecto que se puede desear; por cuya causa me tomo la libertad de recomendar dicho Cirope Vegetal a todos mis paysanos residentes en este pays. Mobila, 19 de Agosto de 1846. B LOPEZ.

M. Richard—Attaqué depuis six ans d'une toux opiniâtre et d'un crachement de sang, j'avais essayé tous les remèdes possibles sans en avoir éprouvé de soulagement, lorsque j'employai votre syrop qui me guérit immédiatement. Je le recommande à tous ceux qui souffrent de la poitrine ou des poumons. Mobile, 20 janvier 1845. CH HANFORD.

M. Richard—Je me suis servi de votre sirop pour moi-même et dans ma famille, pendant les deux dernières années, et j'ai toujours réussi à guérir les rhumes les plus opiniâtres. Mobile, 21 janvier 1845. JACOB BAPTISTE.

Je certifie que les certificats ci dessus relatés sont des copies conformes aux originaux. Ce 23 novembre 1846, T SEYMOUR, Juge de Paix. Comté de Mobile, 10mars—6m

BUREAU DE PLACEMENT POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE. Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers. LE nouveau bureau de placement établi par M. J. E. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe. M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai. Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant audit Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux. Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs, ship masters, et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de grocerie, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes; et autres en général. On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou saisies par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité, plus des garde-malades. Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix. Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardiennes d'enfants, &c &c. En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c. 18nov—1an

Marchandises pour les marchés Mexicains. 43 colis madapolams, cotons blancs et écrus, venant d'arriver de Liverpool, à vendre par WYLIE & EGANA, 52, Bienville. 21av

A VENDRE par le soussigné pour clore diverses factures—40 barriques vin Bordeaux, bon ord. div. marques; 40 do do pour famille; 12 do do Château-Lafitte, vieux; 20 do do de Bergasse, 1ere marq.; 150 barils vin blanc, Haut Sauterne, vieux; 8 1/2 pipes Cognac J J Dupuy, 1re preuve; 6 barils do do supérieur; 150 caisses absinthe suisse, divers marques; 30 do Kirsch, do do do; 30 do Fruits à l'eau de vie, assortis; 40 do Prunes do; 40 do abricots do; 40 paniers huile d'olive; 100 do anisette, surfine et superfine; 7 barils whiskey Monongahela, vieux; 100 mille bouchons fins. N. DUBOUYT. 13, Toulouse entre Chartres et Levée. 13av

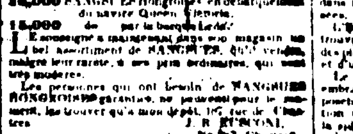

SANGSUES! SANGSUES!! 26,000 SANGSUES Hongroises en débarquement du navire Queen Victoria. 15,000 do par la barque [illegible]. LE soussigné a maintenant dans son magasin un bel assortiment de SANGSUES, qu'il vendra malgré leur rareté, à des prix ordinaires, qui sont très modérés. Les personnes qui ont besoin de SANGSUES HONGROISES garanties, ne peuvent pour le moment, les trouver qu'à son dépôt, 107, rue de Chartres. J. B. RUFIONI, No 107, Chartres. Les ordres de la Campagne recevront prompte attention.

☞ Je préviens le public [illegible] Sangsues [illegible] P. TRASFOREST. Messieurs les pharmaciens et les consommateurs les obtiendront, pour le présent, à $15 le cent. On en trouvera toute cette semaine à mon entrepôt de la rue St Louis, No 20, chez M. Roumieux, depuis dix heures jusqu'à trois. 12 av

SANGSUES. DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises suédoises reçues par le navire Devonshire, Thompson, et vendre au Grand Dépôt Général, en gros et en détail, au prix le plus modéré, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 86. Le même Entrepôt a reçu par le brick P. Soulé SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES, qu'il vendra depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne varieront point pendant la durée des ladies. J. B. SOUBIRAN. 12 juin

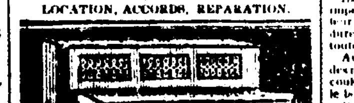

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES de premier choix, et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt-cinq sous. Elles sont toutes garanties. AU DEPOT RUE DU QUARTIER, (Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No 46. 2 av

LOCATION, ACCORDS, REPARATION.

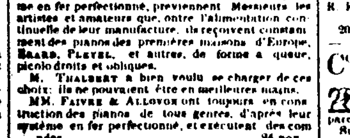

MAISON J. FAIVRE & J. D. ALLOVON, FACTEURS DE PIANOS, Rue Conti, 44, entre Chartres et Royale. MM. J. FAIVRE & J. D. ALLOVON, facteurs de pianos, inventeurs du système en fer perfectionné, préviennent Messieurs les artistes et amateurs que, entre l'alimentation continuelle de leur manufacture, ils reçoivent constamment des pianos des premières maisons d'Europe, Erard, Pleyel, et autres, de forme à queue, picolo droits et obliques. M. Thalberg a bien voulu se charger de leur choix; ils ne pouvaient être en meilleures mains. MM. Faivre & Allovon ont toujours en construction des pianos de tous genres, d'après leur système en fer perfectionné, et exécutent des commandes. 24 nov

PIANOS. LE soussigné vient de recevoir UN GRAND ASSORTIMENT DE PIANOS de choix, des meilleures fabriques de Paris, tels que piano à queue, carrés et Picolos, grand format de sept octaves, et doit en recevoir plusieurs autres incessamment. M. Veil, si avantageusement connu en cette ville, a fait fabriquer avec le plus grand soin pour ce pays chez MM. Pleyel & Co, H. Herz & Co, etc. Ces pianos, consolidés par des pièces de fer, supportent avec facilité tout ce qui pourrait subvenir par l'humidité du climat, et seront vendus avec pleine garantie à des prix très modérés. Etant en relation d'affaires avec la maison Pleyel, il recevra constamment des pianos de leur fabrique, afin de pouvoir offrir un choix aux Dames et au public. Les habitans qui voudront bien acheter chez lui auront leur pianos emballés avec soin et transportés à bord des bateaux. On trouvera, comme par le passé, des pianos à louer, et on échange et achète les pianos d'occasion. A. PERIER. Rue Royale, No. 202, entre St-Philippe et Ursulines

JOHN M'CARTY, MECANICIEN, No. 134, Rue du Camp. VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance, Pompes aspirantes et à Bière, &c. Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 14 fév—1an

Grand assortiment de marchandises sèches sauvées de l'incendie. LE soussigné offre de vendre pour $20,000 de marchandises sèches, convenables pour familles, habitations, &c, qu'il a sauvées de l'incendie de son ancien magasin. Comme ces marchandises sont variées, elles seront vendues à très bas prix pour clore les affaires de cette saison. Aussi—par les derniers arrivages de New-York, [illegible]

INSTITUTIONS.

Institution de Mme Desrayaux, Fondée en 1822 par Madame [illegible], Et dirigée depuis 1840 par MADAME DESRAYAUX, rue des remparts, encoignure [illegible]. L'ARRIVÉE d'une maîtresse de Paris (par le Francis Depau) complète le personnel de l'établissement. Ce personnel se compose ainsi qu'il suit: *Direction et langue anglaise,* Mme Desrayaux. *Histoire, Littérature, Elémens de sciences,* M. A. Desrayaux. *Littérature Anglaise,* Docteur Macaulay. *Enseignement, Français, Arithmétique, Géographie,* Miles Huet et Joffre; Mlle Huet, ayant subi son triple examen à l'hôtel de ville de Paris, et munie de diplômes attestant sa capacité pour être elle-même maîtresse d'institution de premier ordre; Mlle Joffre, ancienne élève de St. Denis, et toutes deux formées à l'enseignement par une pratique de plusieurs années dans les meilleures institutions de Paris. *Instruction religieuse,* M. l'abbé [illegible]. *Piano-Solfège et chant,* Mme Desrayaux et Mme Berbiguier et Hue-Desforges, toutes deux connues à Paris par leur carrière musicale, et employées uniquement dans l'institution. *Leçons d'accompagnement,* M. A. Elie, premier violon du Théâtre Français. *Leçons de danse,* Mme Avaline Brooks. Plusieurs autres dames sont en outre attachées à l'établissement pour les élémens des deux langues, pour la surveillance et les soins particuliers d'hygiène. Une direction vigilante et éclairée, le dévouement du personnel à ses devoirs, et de là le zèle, exactitude et régularité, tels sont les titres que l'institution de Mme Desrayaux a déjà offerts, et offre plus que jamais à la confiance des familles. 12 jan

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES, DIRIGÉE PAR Mme GRANET, AUTREFOIS RUE BOURBON, Actuellement rue de la Douane, No. 66, entre Royale et Bourbon. PENSIONNAT ET EXTERNAT. LE nouveau local où elle est installée, depuis un an, se prêtant parfaitement à toutes les améliorations possibles, elle n'a rien négligé pour le soumettre aux plus minutieuses exigences d'un Pensionnat de plein exercice. Salle d'étude spacieuse, cour et dortoirs bien aérés, pourvus de toutes les nécessités que réclament l'hygiène et l'agrément, rien n'a été épargné pour satisfaire la sollicitude des parens. Les objets d'enseignement sont: la Lecture, l'Ecriture, la Grammaire, l'Arithmétique, la Géographie, la Mythologie, l'Histoire, le style épistolaire mis continuellement en pratique, la Littérature, et les élémens des sciences, qui contribuent à rendre une éducation complète. Une classe de Latin [illegible] se distingue déjà par d'heureux progrès. Mme Granet s'est adjoint pour les cours de français et d'anglais des professeurs qui ont fait leurs preuves, Citer, Fesnard, Noves et Lorel. Un ecclésiastique approuvé par l'Evêque, est particulièrement chargé de la direction spirituelle des élèves et de leur préparation à la première communion. La musique est l'objet d'une attention toute spéciale. Le piano et la harpe sont enseignés par Mme Granet. Les cours de Solfège et de chant sont toujours confiés aux soins de Mr. Brocard; si avantageusement connu par les progrès des élèves [illegible] comme par le passé. Les leçons de danse sont données par Mme Brooks.

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES, DIRIGÉE PAR Mme. P. ARPIN, Rue Bourgogne, No. 109, entre Conti et St-Louis. PENSION, DEMI PENSION ET EXTERNAT. MME. P. ARPIN a l'honneur d'annoncer aux parens qu'elle a aggrandi le local de son institution et qu'elle sera prête le 15 courant à recevoir des pensionnaires et des demi pensionnaires. Afin de justifier de plus en plus la confiance qui lui a été accordée jusqu'à ce jour et de hâter les progrès des élèves, Mme P. Arpin s'est assuré la coopération d'habiles professeurs. L'enseignement qui comprend toutes les branches estimées à une bonne éducation, a lieu dans les deux langues en anglais et en français. Il comprend la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, la littérature, les élémens des sciences qui conviennent aux Demoiselles, &c. Mme P. Arpin se chargera elle même des cours élémentaires, elle est secondée par deux excellentes maîtresses qui consacrent tout leur temps aux jeunes élèves.—Les cours plus avancés ont faits par MM Oxton, professeur de langue et de littérature anglaise P. Arpin qui s'occupe particulièrement de l'histoire, de la géographie et de la littérature française, &c. A ces différentes études sont joints les arts d'agrément qui sont aussi l'objet de soins particuliers. Les leçons de musique sont données sous la direction spéciale de Mme. P. Boyer dont l'expérience et les succès sont généralement appréciés par les parens. Le dessin et la danse seront enseignés par des professeurs d'un mérite reconnu. La broderie et les autres ouvrages que doit savoir une demoiselle, ne seront point négligés et l'apprendront sous les yeux de la directrice elle-même. Une surveillance, tout à la fois douce et active, est constamment exercée sur les élèves par la directrice et les maîtresses qui la secondent; puis particulièrement, et aucun soin n'est épargné pour donner à la fois aux enfans une bonne éducation et une instruction solide. N. B.—Les jeunes personnes étrangères à l'institution pourront être admises aux cours d'histoire, de littérature et de science que fait M. Arpin. Ces cours [illegible] formeront le complément d'une bonne instruction. 11 sept

Institution Classique et Commerciale, de G. BOYER. No. 146, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne. CETTE INSTITUTION, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, s'est toujours distinguée par le succès qu'elle a obtenu depuis sa fondation. Un nombre considérable d'élèves qui en sont sortis pour entrer dans le monde, se sont déjà faits remarquer dans les différentes professions qu'ils ont embrassées. L'Institution Boyer qui a l'avantage d'être située dans une position toute centrale, occupe une des plus vastes maisons de la ville, fort bien aérée et d'un abord facile. Le cercle des études que parcourent les élèves embrasse toutes les branches d'instruction qui composent une éducation accomplie, depuis l'enseignement élémentaire jusqu'à [illegible] des écoles les plus élevées. La discipline, si nécessaire pour inspirer aux jeunes gens le sentiment des devoirs qu'ils auront à remplir dans leurs relations sociales, est un des traits distinctifs de cet établissement, [illegible]. La langue anglaise [illegible] dans l'institution Boyer, l'objet de soins particuliers, les professeurs chargés des cours sont des hommes de talent, qui depuis longtemps ont fait leurs preuves dans l'enseignement. BRANCHES D'INSTRUCTION—Langues anglaise, française, espagnole, et latine, histoire, géographie, mathématiques, élémens d'histoire naturelle, dessin, d'astronomie, &c. 10 oct

MANUFACTURE DE PEINTURES ET DE VERNIS, A LA NOUVELLE ORLEANS. LES soussignés ont établi une manufacture où ils fabriquent des PEINTURES, broyées à l'huile, ou en poudre, du VERNIS, et du VERNIS JAPON. Ils auront aussi, de l'HUILE BOUILLIE, ainsi que le BLANC DE CERUSE en do, mastic mis en paquet d'une demi livre et jusqu'en quantité de 500 livres. Les personnes qui pourraient avoir besoin de n'importe quelle couleur, dont il n'est pas ici fait mention, auront leurs demandes exécutées sous le plus bref délai.—Tout ce qui se fabriquera à cet établissement sera sous tous les rapports aussi bon et beau que ce qui vient de l'extérieur.
VERNIS—A meubles et à voitures, vernis mastic et vernis noir; vernis du Japon et huile de lin bouillie.
PEINTURES broyées à l'huile dans des contenances de 1 1/4 à 500 livres, blanc de céruse pur, idem extra, et No 1, Rouge Vénitien, Brun d'Espagne, Ochre jaune, Noir de plomb, Noir d'ivoire; Noir patente, Bleu de Prusse, Chrome jaune et vert Brunswick, Noir chinois et Noir de Paris; Ombre de Turquie, Umber anglais, Vert Parisien Mastic en blancs et en grenier, Couleurs pour peintures en tubes, Vert français.
PEINTURES SECHES, en paquets d'une livre jusqu'à 1000 livres, Blanc de plomb, Blanc de Paris et Américain, Rouge Vénitien, Brun d'Espagne, Ochre jaune, Puce de Hollande, Rose pure, Chrome jaune et vert, Rouge de plomb, Litharge, Bleu de Prusse, Crocus Martes Vermilion, Laque, Bleu de [illegible] et noir patente.
Ils font sur commande, une composition qui rend imperméable le linge et le drap, tout en maintenant leur souplesse primitive et ne détruisant point leur durée.—Cette composition est bien supérieure à toutes celles employées jusqu'ici. Aussi—Une composition pour peindre les toits des maisons et les entourages. On peut lui donner la couleur que l'on désire. Cette composition conserve le bois bien mieux que la peinture ordinaire. Ils tiennent un assortiment général de vitres pour croisées et pour cadres de gravures, des couleurs et instruments de peintres de portraits, et tous autres articles concernant la peinture des maisons, enseignes &c. ROBERT CLANNON & Co. 46, rue du Canal. 7 nov—1an

CONDUIT aux épaves de la 1re Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman, Une petite Jument baie, ayant une petite marque à la hanche et à l'épaule droite, sans aucune autre marque ni étampe apparente. Si d'ici au 8 mai ladite jument n'est pas réclamée, elle sera vendue au lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison, encanteur. MICHEL DUREL, Gardien des Epaves. 29av—10f

CONDUIT aux épaves de la première Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman, UN CHEVAL alezan, une tâche blanche au front, les deux pieds de derrière blancs, sans aucune autre marque ni étampe apparente. Si d'ici au 8 mai le dit cheval n'est point réclamé, il sera vendu aux lieu et heure accoutumés par R. Kerrison, encanteur. MICHEL DUREL, Gardien des Epaves. 27 avril—10f

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman, Une petite jument alezan, une petite étoile au front, sans aucune autre marque ni étampe apparente. Une jument noire, une étoile au front, le haut des crins de la queue gris, sans aucune autre marque ni étampe apparente. Si d'ici au 15 mai, lesdites juments ne sont point réclamées, elles seront vendues au lieu et heure accoutumés, par R. Harrison, encanteur. MICHEL DUREL, Gardien des épaves. 3mai—10f

LES soussignés venant de recevoir par le navire Silas Holmes, de New-York, un assortiment de cuisines en fonte, de Bebee, tant pour bois que pour charbon, invitent le public à venir les examiner. Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATERWORKS et la chauffer à mesure qu'on en retire. Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans ce pays, tant en fait d'économie que de commodité. S MASPEREAU & Co, Rue Condé, No 28. 18 jan

Aux planteurs et capitaines de navires et bateaux à vapeur. FORGES PORTATIVES. LES soussignés, agents de la manufacture, venant de recevoir quelques-unes de ces forges, invitent les planteurs et les capitaines de navires et de bateaux à vapeur à venir les examiner. Ces forges sont recommandables par leur solidité et leur commodité [illegible]. S MASPEREAU & Co, Rue Condé, No 28. 18 jan

HUILE, CHANDELLES, SAVON, &c.—En débarquement du brick Mobile, et à vendre par [illegible] [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 365—[illegible] vs. David Monroe.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi, 7 de Juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir: Cinq lots de terre situés derrière cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Roman, Derbigny, Conti et St Louis, désignés sous les numéros dix sept, dix-huit, vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq de l'îlet numéro cinquante-trois, suivant plan dressé par Joseph Pilie, daté du 1er mai 1832, et déposé en l'étude de David L. McCay, notaire public. Lesquels lots de terre ayant, au pied anglais, les dimensions suivantes, savoir: Les lots Nos dix-sept et dix-huit mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Conti, sur 106 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No dix-sept forme l'angle de la rue Roman. Et les lots Nos vingt trois, vingt-quatre et vingt-cinq mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Conti, sur 106 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les améliorations qui existent sur lesdits lots de terre, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et qui y appartiennent. Conditions—comptant. JOHN L LEWIS, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 6mai—3en30

Vve Philip [illegible] vs J. [illegible] No 855. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable A. Canonge, 3me justice de paix, pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, lundi 17 mai 1847, à 3 heures P. M., à l'encoignure des rues Victoire et Champs Elysées, les articles suivants, saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir: Huit grandes roues, quatre petites roues, quatre vingt dix-neuf jantes, une scie, deux caisses de charrette et plusieurs autres articles. FRANCIS MOUNEY, constable de la 3ème justice de paix. 6mai

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 830—M. Dillon vs F. W. Bogge, capitaine et propriétaire du bateau à vapeur Sarah Bladen.—En vertu d'un ordre de vente daté du 27 avril 1847, et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, par suite d'un consentement enregistré en Cour dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 22 de mai 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication du Bateau à vapeur Sarah Bladen, ensemble avec sa machine, ses agrès, apparaux, meubles, &c. Cette criée étant la seconde et dernière, ledit bateau sera définitivement adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qu'en sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt à raison de cinq p. cent l'an jusqu'à parfait paiement. JOHN L. LEWIS, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 6 mai—3en15

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No 420—Eugene Peguin vs Juana Acosta, épouse de Prosper Laperlier—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 22 mai 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite saisie dans ladite affaire, savoir: Trois lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny, de cette ville, désignés sous les Nos Vingt, Vingt un et Vingt deux, dans l'îlet No Cinquante trois, sur un plan particulier annexé à un acte au rapport de Théodore Seghers, et devant notaire, en date du 3 juillet 1841 et aussi sur un plan dressé par L. Burgi, en date du 12 décembre 1838 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, notaire. Lesdits lots de terre mesurant chaque, au pied français, 30 pieds de face à la rue de l'Union, sur 120 pieds de profondeur entre les rues Prosper et Moisselle; le lot No Vingt-deux forme l'angle des rues de l'Union et Prosper. Ensemble avec les bâtisses qui existent dessus, consistant en une maison à l'encoignure desdites rues, ayant 20 pieds face à la rue de l'Union, sur 40 pieds face à la rue Prosper, divisée en 4 appartements avec galerie et cabinet. Plus une autre bâtisse haute, mesurant 20 pieds de face à la rue Prosper, sur 10 pieds ou plus de profondeur, divisée en 4 chambres deux hautes et deux basses, dont 3 chambres ont à feu, galerie devant et derrière au premier. Plus face à la même rue, porte cochère et écurie, avec verger, &c. &c. Conditions: [illegible] comptant et la balance à un et deux ans de crédit. JOHN L. LEWIS, Shérif de la paroisse d'Orléans. 29av—3en30

AVIS JUDICIAIRES.

EN Faillite.—Cour de District des Etats-Unis, sous la présidence de l'honorable Theod. H. McCaleb, 5 mai 1847.—Dans la faillite de François Desmaret.—No 350.—Lucien Hermann, assignee.—Sur lecture de la pétition dudit assignee à l'effet de vendre au comptant les propriétés suivantes, savoir: Un certain terrain situé à Biloxi, Mississippi, et un terrain à Mandeville, Louisiane, lesquels sont plus particulièrement décrits dans ladite pétition, il est ordonné que la Cour prendra connaissance de cette pétition, jeudi le 20 mai 1847, à 10 heures A. M., et les créanciers du failli, ainsi que toutes personnes intéressées, sont à comparaître et à déduire les raisons, s'il y en a, pourquoi la demande du pétitionnaire ne serait pas accordée. Par ordre de la Cour. N. R. JENNINGS, Greffier. 6mai—3en10

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—Présent l'honorable T. H. Kennedy, juge. No [illegible]—Philip J. Staub vs ses créanciers. La cession des biens par le failli est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné que lesdits créanciers se réunissent en l'étude de A. E. Bienvenu, notaire public, le lundi 17 mai 1847, à dix heures A. M., pour y prendre en considération les affaires du failli, et dans l'intervalle toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues. Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans, ce 5 mai 1847. W. P. BEDLOCK, Greffier. 6mai—3en10

Succession de Jose Antonio Mesia. DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par la tutrice des enfants mineurs du défunt, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte et la dite tutrice déchargée de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la Cour. EMILE BORDELON, Député Greffier. 6 mai

No 16,[illegible]—C. de P. Harley & Coolidge vs. leurs créanciers. TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Thos. H. Kennedy, juge.—Il est ordonné que toutes les personnes intéressées donnent dans les dix jours qui suivront la première publication de cet ordre, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution déposé en Cour le 4 mai 1847, ne serait pas homologué et les fonds distribués en conformité de ce tableau. Par ordre de la Cour. Bureau du Greffier, Nlle Orléans, le 4 mai 1847. W. P. BEDLOCK, Greffier. 6 mai

Succession de James G. Edwards.—No 402. TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Nathan Harned a présenté une pétition à la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de James G. Edwards, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, de déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. Bureau du greffier, Nlle Orléans, le 5 mai 1847. W. P. BEDLOCK, Greffier. 6mai—3en10

FAILLITE.—Cour de District des Etats Unis, 26 avril 1847.—Présent l'honorable Th. H. McCaleb.—Cinquième et dernier rapport des commissaires dans la faillite Hermogene Brown & Co., No 457.—La Cour ayant référé l'état de ladite faillite au bureau des commissaires, pour en faire un rapport définitif et la répartition de l'actif entre les mains des créanciers qui ont prouvé leur créance, et lesdits commissaires ayant fait leur rapport en conséquence, il est ordonné qu'une audition ait lieu jeudi, le 20 mai 1847, à 10 heures A. M., où tous les créanciers qui ont prouvé leurs créances, les faillis et toutes personnes intéressées auront à donner les motifs, s'ils en ont, pour lesquels ledit rapport ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués en conformité. Toutes objections ou oppositions audit rapport devront être faites par écrit le jour de l'audition ou avant.—Par ordre de la Cour. N. R. JENNINGS, Greffier. 27 av—3en20

Succession de Alfred Philippon. TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de Alfred Philippon, décédé, sont par le présent notifiées de présenter leurs comptes à J. A. Merle, exécuteur testamentaire datif, rue de l'Esplanade, entre Grands Hommes et Craps. 27 av—3en10

No 383.—Succession de George L. Bevan. TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orleans.—Attendu que E. A. Bradford a présenté une pétition à la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de George L. Bevan, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. Bureau du Greffier, Nlle-Orléans, 27 avril 1847. W. P. BEDLOCK, Greffier. 28av—3en10

Succession de P. Lesage. DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. EMILE BORDELON, Dép. Greffier. 29 av

COUR DU SECOND DISTRICT JUDICIAIRE—Paroisse St-Bernard—Succession de Benoit Trême—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Benoit Trême, qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu au bureau d'Alfred Ducros, recorder de la paroisse St-Bernard, samedi, 29 mai prochain 1847, à dix heures A. M., pour prendre en considération les affaires de la dite succession. Par ordre de la Cour. E. DUMOUCHEL, greffier. 29 avril—4en30

Café à vendre. IL sera vendu bon marché pour du comptant, si on s'adresse de suite, et pour cause de départ, le "Café Mississippi," avec toutes les liqueurs, installations, jeu de quilles, &c. &c. Le dit café est bien situé pour de bonnes affaires, il est au Front Levée entre les rues de la Course et Orange. S'adresser sur les lieux. 29av—6

CAFE JAVA—100 sacs vieux café Java, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 17av

CACAO—De Para, supérieur, à vendre par L. CANTIN, 48, Gravier. 16mars

PRUNES—6 caisses, en débarquement, et à vendre par B. VALLS, 96, Commune. 21mars

FROMAGES DE GRUYERES—15 meules, reçue par navire Talma, à vendre par LOREILHE & CO.

CACAO de Guayaquil, qualité supérieure—10 sacs en débarquement du brick Salvador, à vendre par B VALLS, 96, Commune

VINS de Bordeaux—36 barriques vieux [illegible], 75 barriques Chât. Neuf, Haut Brion, Queyries, Château Bernons, 1841, '40 et '34, 60 barriques St. Estèphe, St. Julien et Montferrand, 34 demi-barriques St. Emilion et St-Estèphe 1845, 36 barils vin blanc, de Barsac et de Sauterne. En magasin et à vendre par DARAN, GUEYROUZE & CO., 11 et 15, St-Louis. 21 avril

V[illegible] de Marseille—[illegible] DARAN, GUEYROUZE & CO. 21 avril

125 caisses [illegible] DARAN, GUEYROUZE & CO. 11 et 15, St-Louis. 21 avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT. Beaux Terrains au faubourg Trême. IL sera vendu samedi, huit mai 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis: 1o. Un lot de terre situé au faubourg Tremé, ayant 30 pieds de face à chacune des rues d'Orléans et St-Pierre, sur 114 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur. Ensemble les fondations en briques d'une maison. 2o. Trois lots de terre situés sur la rue Canal, Seconde Municipalité, l'un d'eux formant l'encoignure D'Orgenoy; ces lots seront vendus d'après un croquis de plan exhibé au moment de la vente. 3o. Un lot de terre situé au faubourg Montreuil, ayant 36 pieds 6 pouces de face à la rue Elmire, entre Amour et Bons Enfans, sur 120 pieds 7 pouces de profondeur. Conditions: Pour le lot de terre premièrement décrit l'acquéreur assumera le paiement de deux billets, chacun de la somme de $164, le premier dû le 24 juin, et le second le 24 décembre 1846, et la balance comptant. Pour les lots deuxièmement et troisièmement décrits, comptant. 6 mai—3

VENTES JUDICIAIRES.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 21,303.—André Marchesseau vs. Pierre Edouard Trastour et al.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi, 6 de mai 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication des propriétés foncières ci après décrites, saisies dans l'affaire ci dessus, savoir: 1o—Une portion de terre de forme triangulaire désignée par le No cinq de l'îlet No onze, mesurant au pied français, environ quatre vingt-quinze pieds six pouces face à la rue Helena, [illegible] pieds environ sur la ligne qui la sépare des lots Nos un, deux et trois, et attenant d'un côté à la propriété des héritiers Jason. 2o—Huit lots de terre désignés par les Nos sept à quatorze de l'îlet No treize, mesurant au pied français, savoir: le lot No sept trente pieds de face à la rue du Canal, sur une profondeur, sur la ligne qui le sépare du lot No six, de quatre vingt quatorze pieds environ, et sur la ligne qui le sépare du No huit d'environ cinquante-un pieds six pouces. le lot No huit à trente sept pieds trois pouces face à la rue du Canal, cinquante un pieds six pouces environ sur la ligne qui le sépare du No sept, &c., attenant d'un côté au faubourg Jackson, le lot No neuf à trente pieds six pouces face à la rue Anthony, sur une profondeur de cent soixante deux pieds environ sur la ligne du côté de la rue du Canal, cent quarante pieds huit pouces six lignes environ sur la ligne qui le sépare du No dix; le lot No dix à trente pieds six pouces face à la rue Anthony, sur une profondeur de cent quarante pieds huit pouces six lignes environ sur la ligne qui le sépare du No neuf, et cent dix neuf pieds six pouces environ sur la ligne qui le sépare du lot No onze; le lot No onze à trente pieds de face à la dite rue Anthony sur une profondeur de cent dix neuf pieds six pouces environ sur la ligne qui le sépare du No dix, et de quatre vingt dix huit pieds six pouces environ sur la ligne qui le sépare du lot No douze; le lot No douze à trente pieds à la dite rue Anthony, sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds six pouces environ sur la ligne qui le sépare du lot No onze, et de soixante-dix sept pieds six pouces environ sur la ligne qui le sépare du No Treize, le lot No treize à aussi trente pieds de face à la rue Anthony, sur une profondeur de soixante dix sept pieds six pouces environ sur la ligne qui le sépare du No douze, et de cinquante six pieds six pouces environ sur la ligne qui le sépare du lot No quatorze. Enfin le lot No quatorze à trente pieds de face à la rue Anthony, sur une profondeur de cinquante six pieds six pouces environ, sur la ligne qui le sépare du No Treize, et de trente-cinq pieds six pouces environ sur la rue de la Douane. Le tout conformément à un plan fait le 12 février 1837, par L. Burgi, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, par acte en date du vingt-deux du dit mois de février. Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci dessus décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant son billet ou obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement. JOHN L LEWIS, Shérif de la paroisse d'Orléans. 29av—3en15

Succession de feu Antoine Toussaint Pierre Sourd, décédé. DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un ordre de vente daté du 31 mars 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai le jeudi, six de mai, 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de: L'esclave nommée SOPHIA, négresse, âgée d'environ 19 ans, domestique de maison, bonne blanchisseuse. Conditions: Comptant. ☞ L'acte de vente sera passé par devant Peter Percy, notaire public, aux frais de l'acquéreur. JOHN L LEWIS, Shérif de la paroisse d'Orléans. 5 avril—3en30

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Nos 178 et 179—affaires consolidées Terence Londregan vs Thomas Clarke—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai jeudi six de mai 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans les dites affaires savoir: Les bâtisses sur un certain lot de terre situé dans l'îlet No 124, mesurant 34 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue des Magasins, entre [illegible] et Edouard, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, lesdites bâtisses consistant en deux maisons de maître avec cuisine, écurie, etc. Ensemble avec le bail dudit lot de terre durant l'espace de sept années à partir du 1er juillet 1846. Conditions—Comptant. JOHN L. LEWIS, Shérif de la paroisse d'Orléans. 5 avril—3en30

BRIQUES A FEU ANGLAISES. [illegible] briques anglaises, en débarquement du navire Actæon, et à vendre par S. MASPEREAU & Co. 28, Condé. 24mars

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK, No 200, Rue du Cirque. No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés. L A GUILLEMAIN, Agent. 13fev—1an

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS, en [illegible] à la convenance des acheteurs, à vendre par CRUZAT & FEYCHAUD, No 11 rue Royale. 31 mars

SAVONS DE LYON—[illegible] en débarquement du navire Taglioni, du Havre, capitaine Rogers, à vendre par NUMA LACOSTE, 103 rue Royale

Toiles d'Irlande pour familles. REÇU dernièrement directement des manufactures, un grand assortiment de toiles d'Irlande, de linons, linges de table, serviettes damassées, toile à draps, toile mains huckaback, et diapres [illegible] de perdrix. Le tout sera vendu à diminution de prix par A. C. GOUGH, 28, Chartres. 27av

CASIMIRS et Draps à vendre à très bas prix pour clore une facture, par LOISON & SILVESTRE, 67, rue de Chartres. 19av

Nouveautés Littéraires. LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres. REÇU par le navire Taglioni, du Havre, les ouvrages suivants: Grandville—Les Fleurs animées, 2 vol. reliés. Sir Paul Robert—Causes politiques, 1 —. Chansons 1 —. Thiers—Révolution française, nouvelle édition, en 8 volumes, Ed. Charpentier. Thiers—Histoire du Consulat et de l'Empire, édition illustrée et ordinaire. Divers—Histoire de la Bastille, suivie du Donjon de Vincennes. Divers—Prisons de Paris. Roujoux et Mainguet—Histoire d'Angleterre, 2 vol. Guérin—Navigateurs français. Marins célèbres. Weiser—Biographie universelle. A. Tastu—Education maternelle. E. Souvestre—Le Monde tel qu'il sera. E. Briffaut—Le Secret de Rome. Du Mersan—Chansons et rondes enfantines, 1 vol. Chansons nationales et populaires de la France, 1 vol. 27av

EN magasin et à vendre par le soussigné—110 barriques bergasse et bandole; 80 caisses muscat de Frontignan, 30 do à l'eau de vie, poires, prunes, pêches et abricots; 80 caisses liqueurs fines, surfines et superfines, Chauvet et Champion; 44 do curaçao grand et petit modèle; 150 do absinthe Vercel et Lecoultre, [illegible] et Brunston; 40 caisses kirchenwasser; 30 do marasquin; 200 paniers Champagne, différentes marques; 150 paniers petites bouteilles, Guignolet; 25 caisses prunes sèches, 1 caisse pâtes truffées; 4 caisses petits pois au beurre, 80 caisses câpres, cornichons, olives, anchois et salaisons assorties, 300 paniers anisette fine, surfine et superfine, Chauvet et Champion; 50 caisses de 24 demi bouteilles huile Plagnol, 4 barils saucissons de Lyon; 200 milliers bouchons, longs, demi longs et pointus. 100 damejeannes de 1, 2, 3, 4 et 5 gallons. NUMA LACOSTE, 103, rue Royale. 26av

EN débarquement du brick California, de Bordeaux: 3000 demi boîtes Sardines à l'huile, 200 demi " Cèpes à l'huile, 100 douzaines chemises indienne Mulhouse. Convenables pour le marché du Mexique, et ayant droit au drawback, à vendre par D. LANATA, 9, rue Jefferson. 30av

Bottes, Souliers, Brodequins—250 caisses en débarquement des navires [illegible] et Joseph Balch, à vendre par R. G. HOBBS, No 12, Douane. 30av

6 BALLES coutil fil, convenable pour les marchés du Mexique, à vendre à des prix très modérés, par CHARLES DE [illegible], 11 rue Conti. 30 avril

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Robert Parker, venant de Bordeaux: 100 barils vin blanc Haut Sauterne. 40 barriques vin St-Julien, bon ordinaire. N. DUBOUYT, rue Toulouse No 13. 29 avril

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du James Perkins, venant de Bordeaux: 50 barriques vin rouge, 10 barils do, 80 demi barriques et barils vin blanc. G. M. LUCAS, 30 Bienville. 29 avril—15j

SUCRE Havane—316 caisses sucre blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée. 29 av

EAU DE VIE en magasin et de vieille importation, à vendre par les soussignés: 12 demi-pipes, demi preuve J J Dupuy; 2 quarts pipes do do do; 3 demi-pipes do do Leger frères; 4 do do do Castillon, 1835; 2 quarts pipes 1ère do do do; 2 demi-pipes do do do 1815; 4 quarts pipes do do do do; 397 do do do Ph. Godard & Co. Eug. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis. 15 av

VERRES A VITRES—En débarquement du navire Persian, venant de Marseille, assortis de grandeur, à vendre par Eug. ROCHEREAU & Co, 17 et 19 St Louis. 15 av

AUX HABITANS, &c. CHAUX de Thomaston, Ciment Romain et Hydraulique; Plâtre de Paris; Poil à plâtre; Briques à feu anglaises, de Pittsburg et Pensacola; Chaux pour sucre en boucauts et barils; A vendre en quantités à la convenance des acheteurs, par JOHN HAYMAN & Co, 11, Magasins Rouges, 2me Municipalité. 19nov

DRAPERIE—Reçu par les navires Christophe Colomb et Rigo du Hâvre: Une belle drap noir, écarlate et extra, et une belle satins noirs pour pantalons, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 25, rue de Chartres

VERRE, cristal, bleu, &c, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Bois à brûler et de charpente, barriques à eau et à mélasse, &c. &c. PAR SPEAR & CARMAN. IL sera vendu aujourd'hui sur la Levée, vis à vis le marché à la viande, pour compte de qui il appartiendra: 50 barriques cerclées en fer, 60 do pour mélasse, 50 do à eau cerclées en bois, 15 cordes de bois de chêne, un lot de matelas, oreillers, couvertures et bois de pin, en débarquement du navire Ellerslie. Conditions—comptant. 6 mai.

Farine! Farine! PAR SPEAR & CARMAN. AUJOURD'HUI jeudi 6 mai, à 10 heures et demie, il sera vendu sur la Levée, vis à vis la rue Lafayette sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra: 252 barils farine Missouri, légèrement avariés à bord du vapeur Felix Grundy [illegible] et rechargés à bord du Champlain qui les a débarqués. Conditions—comptant. 6 mai

PAR SYKES & HYDE, A. Devall, Encanteur. Farine, Bacon et Balais. JEUDI 6 courant, à 11 heures, il sera vendu sur la levée, vis à vis la rue Poydras, sous l'inspection des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra: 647 barils farine, 22 barriques bacon, 80 douzaines balais, avariés à bord du chaland [illegible], capitaine Ford, venant de Cincinnati, et réembarqués à bord du vapeur Louisville, qui les a débarqués dans ce port. 6 mai

PAR SYKES & HYDE, A Devall, Encanteur. Mais! Mais! AUJOURD'HUI jeudi, 6 courant, à 9 heures 1/2, il sera vendu sur la levée, vis à vis la rue St Joseph, sous l'inspection des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra 1200 sacs maïs légèrement avariés. Conditions comptant. 6 mai

PAR SYKES & HYDE, A. Devall, Encanteur. Farine! Farine! AUJOURD'HUI jeudi, 6 courant, à 11 heures 1/2, il sera vendu sur la levée, vis à vis la rue Lafayette, sous l'inspection des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra 322 barils farine avariés à bord d'un chaland, réembarqués à bord du Champlain, et débarqués dans ce port. Immédiatement après au même endroit 119 barils farine avariés à bord du chaland, rechargés sur le vapeur [illegible], et débarqués dans ce port. Conditions comptant. 6 mai

Porc! Graisse! Epaules! PAR SYKES & HYDE, A. Devall, Encanteur. AUJOURD'HUI, jeudi, 6 courant, à 11 heures, il sera vendu sur la Levée, vis à vis la rue Poydras, sous l'inspection des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra: 573 barils porc, 16 do lard, 9 1/2 barillets dito, [illegible] jambons et épaules dans le sel, avariés à bord du chaland, rechargés sur le Louisville et débarqués dans ce port. Conditions Comptant. 6 mai

Bijouterie, Fusils, Pistolets, Aiguilles, &c. PAR N. VIGNIE, No 84, rue de Chartres. IL sera vendu jeudi, 6 mai 1847, à 10 heures du matin, à sa salle d'encan, Une facture de fusils français et anglais, pistolets, beaux couteaux, cannes à épée, cuillers de table, couteaux, fruits [illegible], corbeilles assorties, crème de savon, huile et pommade, articles de fantaisie. AUSSI: Bijouterie fine et aiguilles de Bartlett.

Café! Café! PAR SYKES & HYDE, A. Devall, Encanteur. JEUDI le 6 courant, à 10 heures, il sera vendu au No 64, rue du Camp, sous l'inspection des gardiens du port, et pour compte de qui il appartiendra 1415 sacs café, très légèrement endommagé, étant une partie des cargaisons des navires Juniata et Latetia, venant de Rio. Conditions—comptant. 6 mai

Vente par Catalogue de Marchandises Anglaises ayant droit au Drawback. PAR F. H. PETITPAIN, No 8, rue du Canal. JEUDI 6 mai, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan 100 colis de marchandises anglaises de choix, [illegible] ayant droit au drawback [illegible] toile à drap, mousseline, [illegible] coutil, bretagne, platilles, [illegible]. Conditions—Au dessous de $500, 6 mois, pour la [illegible]. Les catalogues seront prêts, et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 6mai

PAR BEARD, CALHOUN & Co. Succession de Rene Trudeau—Par ordre de la Cour du Troisième District judiciaire, Paroisse Jefferson. IL sera vendu jeudi six mai 1847, à midi, par Beard Calhoun et Co, à l'Arcade de Banks, à la Nouvelle Orléans, les propriétés suivantes, savoir: [illegible] terrains dans le faubourg Ste Marie [illegible] compris entre les rues Perdido, St-Charles, Poydras et Carondelet [illegible]

Les esclaves suivants pleinement garantis: [illegible] âgé d'environ 30 ans. Isaac âgé d'environ 30 ans. Fanny, sa femme, âgée d'environ 30 ans. Thomas, âgé d'environ 10 ans [illegible]. Ephraim, âgé d'environ [illegible] ans. Jean-Baptiste âgé d'environ [illegible] ans. Charles, âgé d'environ 25 ans. America, âgé d'environ 26 ans. Polly, âgée d'environ 30 ans. Julianne, âgée d'environ 24 ans.
Conditions de la Vente. Les propriétés foncières [illegible] comptant la balance payable dans un, deux et trois ans, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue et portant six pour cent d'intérêt [illegible]. Les acquéreurs auront droit d'escompter leurs billets au premier terme, à raison de 8 pour cent l'an. Les esclaves—Comptant. Les actes de vente chez T. Guyol, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 5av

PAR SYKES & HYDE, A Devall, Encanteur. JEUDI, six mai, à quatre heures et demie, au magasin du commissaire des Etats-Unis, No. 114, rue des Magasins, il sera vendu, par ordre du major Sewell, commissaire des Etats Unis, pour compte du gouvernement, les articles suivants, refusés, savoir: 420 barils porc plus ou moins, 300 do farine do, 34 do sucre brun, 22 do café, 25 barils haricots, Un lot de chandelles, etc. Conditions: comptant. 3 mai

VENTES A L'ENCAN.

Vente à crédit d'esclaves de valeur. PAR BEARD, CALHOUN & CO. Encanteurs. IL sera vendu à l'encan, le vendredi 7 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, les esclaves ci-après décrits: Premièrement: Une famille créole de valeur: MELINDA, de 30 ans, [illegible] blanchisseuse et repasseuse. PHŒBE, de 14 ans, bonne servante [illegible]. [illegible], de 11 ans, bonne d'enfans [illegible]. DIE, de 4 ans, et un enfant de [illegible]. Ces esclaves ont été élevés dans une famille respectable de cette ville, à laquelle ils appartiennent actuellement; on ne les vend pas à cause de défaut. HENRY, nègre de champ robuste, âgé de 29 ans, avec sa femme et son enfant. ELIZABETH, de 24 ans, négresse de champ et l'enfant Mary de 3 ans. BEN, de 30 ans, nègre de champ robuste. HENRY COOK, de 17 ans, nègre de champ et de charrue. BETSY, de 35 ans, cuisinière, repasseuse et blanchisseuse. HENRY 21 ans, joli sujet, pour le champ et la maison. JOE, de 22 ans, nègre de champ. FANNIE, de 25 ans, nègre de champ et de [illegible]. Ces esclaves sont pleinement garantis des vices prévus par la loi, et les titres sont incontestables. Aussi—ISRAEL, de 19 ans, de champ, [illegible]. SAM, de 20 ans, do do do. Conditions—Moitié comptant, et le reste à 4 et 6 mois de crédit, en billets escomptables en ville, ou avec endosseurs et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Aussi—Divers autres esclaves que l'on pourra voir avant la vente. 5 mai—3

PAR ANTHONY FERNANDEZ. SAMEDI prochain, 8 du courant, il sera vendu à la Bourse St Louis, à midi, trois lots de terre, situés au faubourg Franklin, rue Mandeville, entre les rues St Jean Baptiste et St Avide, ayant chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Mandeville, sur 120 pieds de profondeur, d'après le plan [illegible] à la Bourse, lesdits lots se touchent. Conditions: comptant. Acte de vente par A. [illegible], aux frais de l'acquéreur. 5 mai

Propriété de valeur dans la paroisse St Tammany. PAR ABAT & DOMINGON. IL sera vendu, le samedi 8 mai 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis: Une habitation, connue sous le nom de Black Bayou, située à l'autre bord du lac, paroisse St-Tammany, à 1 mille du phare et de l'entrée de la rivière Tchefoncte, ayant 149 [illegible] de superficie et faisant face au lac Pontchartrain et face à Black River; il y a près de cinquante acres de terre propres à la culture. Ensemble AVEC TROIS BATISSES très spacieuses et bien commodes, plusieurs milliers cordes de bois de chauffage, presque tout de frêne, et une immense quantité d'autre bois de cyprès, &c. &c. Beaucoup de chemins et d'autres facilités pour en retirer le bois, une grande quantité d'arbres fruitiers de différentes espèces, deux bons chevaux de labour, une vache laitière et son veau, environ cent têtes de volailles, pigeonnier bien garni, [illegible] qu'il y trouvent, consistant en quatre lits avec matelas, deux autres lits, deux belles armoires, un bureau neuf, chaises, fauteuils, vaisselle, une batterie de cuisine [illegible], provisions en magasin, telles que: vins de Bordeaux, madère, liqueurs, [illegible] de toute sorte en assez grande quantité, plus une infinité d'autres petits objets. Cinq petites Embarcations de plaisir. Pour de plus amples informations, s'adresser à [illegible] 21 avril—6f

[illegible] B VALLS, [illegible] Commune